

André Darmon, Syndic de Genolier

# «Nous sommes devenus une commune prisée»

Située au pied du Jura, la commune vaudoise de Genolier a connu un développement important ces dernières années, tout en conservant son charme villageois. Elle est aussi connue à l'international en raison de la présence sur son sol de la Clinique de Genolier, dont l'important hub dédié à la recherche et à l'innovation est en train de sortir de terre. Engagée dans la préservation de l'environnement, la commune a été l'une des premières à installer un chauffage à distance il y a tout juste 20 ans, comme le rappelle André Darmon, son Syndic.

**- Le nombre d'habitants a nettement augmenté ces dernières années. Comment se fait cette évolution?**

- Tout se passe bien. Il y a trente ans, quand je me suis installé dans le village, nous étions 1200 habitants contre 2032 aujourd'hui. L'intégration des nouveaux arrivants ne pose pas de problème. Il y a toujours quelques citoyens qui ont de la peine à accepter les bruits de la campagne comme les cloches, mais ils finissent par s'y habituer.

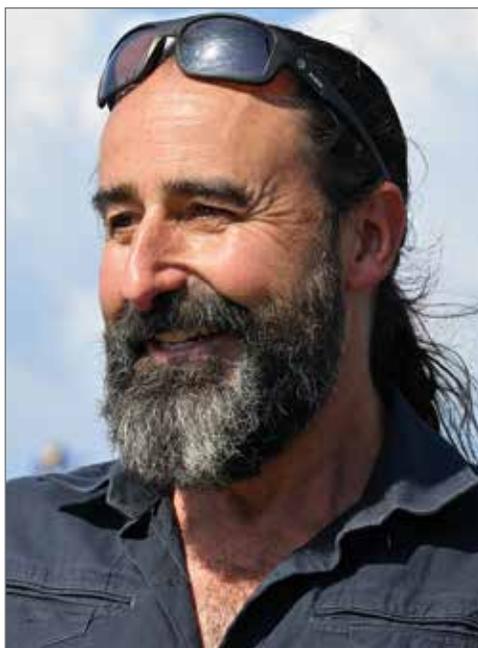
**- Actuellement, la commune compte 53 nationalités, c'est donc hétéroclite, haut en couleur et très sympathique.**

- Nous ne sommes pas une cité dortoir, les habitants participent vraiment à la vie de la commune, mais cela demande de les intégrer, et c'est ce que nous faisons. Cela étant, la commune arrive au terme de son développement en ce qui concerne les nouvelles constructions, en raison de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). De notre côté, nous travaillons à notre plan d'affectation communal depuis 15 ans et nous espérons qu'il sera entériné au début de l'année prochaine.

**- Comment se présente la commune?**

- Nous avons créé différentes zones dont celle de Sus-Châtel, où réside un quart de la population. Le projet immobilier «Cœur du bourg», qui comprend des maisons et des appartements, est sur le point de se terminer.

COMMUNE DE GENOLIER



André Darmon.

Nous avons aussi le quartier de la Montau où la densité est la plus élevée, avec un coefficient de construction supérieur au reste des quartiers hors village. Le quartier de la Refaz, regroupe une zone de chalets construits dans les années 70 et 80. Enfin, sur le haut de la commune, près de la Clinique de Genolier, un projet immobilier vient d'être achevé où tout a été vendu.

**- Qu'en est-il des prix?**

- Ils ont augmenté, Genolier est devenue une commune prisée et l'offre porte en ce moment essentiellement sur les grands objets. Cela étant, la commune a construit

en 2014 un immeuble subventionné de 14 appartements, en pensant notamment aux jeunes de la commune, mais les demandes des jeunes n'ont pas été nombreuses.

**- Les infrastructures sont-elles adaptées?**

- L'école a été régulièrement agrandie en 1912, 1976, 1999 et 2006. Aujourd'hui, nous sommes au bout et il nous fallait une solution pour le scolaire et les unités d'accueil pour écoliers (UAPE). Celles-ci prennent en charge les enfants de 7h à 19h. Nous allons donc construire une nouvelle école pour les enfants de Genolier et des communes avoisinantes: Saint-Cergue, Arzier-Le Muids, Givrins et Trélex. L'école dont le budget pour la construction est de 45 millions de francs, répartis entre les cinq communes, accueillera 14 classes, soit 260 élèves des classes de 5e et 6e primaire. Nous avons attendu dix ans pour le permis de construire de l'école et nous savons déjà qu'elle est trop petite. Nous aurions voulu aussi accueillir les classes de 7e et 8e primaires, mais ce n'était pas possible pour des raisons de place, compte tenu des nouvelles exigences des UAPE. Nous avons cependant décidé de construire l'école et les travaux commenceront le 1er octobre. La livraison est prévue pour la rentrée 2025. Récemment nous avons aussi mis aux normes les terrains de football pour près de 370 000 francs, et placé, en 2018, un revêtement phono-absorbant sur cinq routes cantonales. Genolier est un carrefour et nous avons entre 10 000 et 12 000 véhicules par jour. Le trafic est bien géré et à part le matin et le soir où, pendant une de-



Une commune qui bénéficie de bons revenus.

mi-heure, le village est un peu surchargé, nous n'avons pas de gros problèmes de circulation.

Nous avons aussi rénové, pour un budget de cinq millions, la ferme qui se situe dans la réserve naturelle du Bois de Chênes.

**- Les finances communales arrivent-elles à suivre le développement de Genolier?**

- Nous avons la chance d'être une commune qui bénéficie de bons revenus. En 2022, nous avons été l'une des rares communes vaudoises à baisser de trois points son taux d'impôt, de 55 à 52.

**- La commune va aussi abriter le nouveau pôle de recherche et de développement de la Clinique de Genolier.**

- Oui, les travaux sont en cours et la collaboration avec la direction de la clinique est excellente. Lors de la présentation du projet, les noms de Paris, New York, Londres, Hong Kong et d'autres capitales apparaissaient en petit et Genolier en grand. C'est vrai que la présence de la clinique attire une population variée de tous les horizons. Lorsque le centre de recherches fonctionnera, les conférences et séminaires amèneront entre 300 et 450 personnes par événement. Nous réfléchissons déjà afin de trouver des solutions privilégiant la mobilité douce, par exemple en permettant aux personnes d'acheter leur billet pour le train Nyon-Saint-Cergue à la clinique.

**- Quelle est votre politique énergétique?**

- C'est un sujet qui a toujours tenu à cœur les autorités de Genolier. Par exemple, nous

fêtons cette année les vingt ans de notre chauffage à distance à plaquettes forestières que la commune fournit elle-même. Il y a deux ans, nous avons remplacé l'utilisation d'une chaudière à mazout par une chaudière à pellets. Nous avons également utilisé du bois local pour construire la chaufferie dans laquelle cette chaudière et son silo à pellets sont logés. Nous sommes dans le schéma du circuit court. Les bâtiments communaux et privés du centre du village sont tous raccordés, ainsi que le nouveau quartier du Cœur du bourg, c'est un point sur lequel la commune avait insisté.

Nous voyons aussi une hausse des permis de construire pour l'installation de panneaux solaires. Je signe en moyenne quatre permis par semaine! Cet engouement est nettement lié à la récente augmentation du prix de l'énergie. Pour l'anecdote, j'ai été le premier privé à Genolier, en 2011, à installer des panneaux solaires par conviction. Mon beau-père avait fait la même chose à Meyrin, dans le canton de Genève.

Nous avons aussi été l'un des premiers villages vaudois à couper l'éclairage public la nuit. Nous éteignons un quart d'heure après l'arrivée du dernier train et nous rallumons un quart d'heure avant le départ du premier le lendemain matin. De minuit et demi à 5 heures du matin, il n'y a pas de lumière. Nous faisons cela depuis cinq ans et nous n'avons jamais eu de plaintes.

**- Quelles sont vos mesures en faveur de la biodiversité?**

- Pendant longtemps nous avons été une commune bien propre en ordre sans

aucune petite herbe sur les trottoirs. Aujourd'hui, nous fauchons moins les bords de route et nous traitons aussi moins les espaces verts, au cimetière notamment. Nous allons aussi augmenter le nombre de nichoirs et planter des arbres, et arracher les lauriers-cerise.

**- Vous avez évoqué les aménagements des terrains de foot. Leur entretien nécessite beaucoup d'eau...**

- C'est vrai et pendant longtemps, les terrains de foot étaient sacro-saints. Maintenant ils sont à la même enseigne que les autres espaces verts, notamment en matière d'arrosage. Pour l'éclairage, nous avons déjà installé des leds pour le grand terrain et nous allons faire la même chose pour le petit, ce qui divisera la consommation par quatre, de 24 000 watts à 6000 watts.

**- Qu'en est-il de l'offre culturelle?**

- Nous avons constaté que la demande était importante après la Covid et qu'elle continue à l'être. Nous avons des moments forts comme la Fête nationale du 1er août, la brocante qui se déroulera le 1er octobre avec 95 stands et le carnaval, en mars, qui a été l'un des plus importants de Suisse romande. Le 5 octobre nous aurons la projection gratuite du film «Last Dance», le 3 décembre nous aurons la fête du sapin et le 7 janvier un apéritif de début d'année qui permet aux habitants de se retrouver. Nous avons aussi eu le concert de Phanee de Pool et la fête de lutte suisse cette année. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT